



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-12-02

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 10

Date de la convocation :
11/12/2023

Date d'affichage :
11/12/2023

**OBJET : Suppression du
poste d'agent de maîtrise
territorial**

L'an deux mille vingt trois
le dix-huit décembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : /

Absents : Mesdames GUÉRU, LE BEUF, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la mutation de Monsieur Bastien DELALANDE, agent de maîtrise territoriale, à temps complet, il y a lieu de supprimer ce poste.

Vu l'avis favorable du CST en date du 18 décembre 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de supprimer le poste d'agent de maîtrise territoriale, à temps complet, à
compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait à Nançay, le 19 décembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 19 décembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :